

# INSTITUTION D'AMENAGEMENT DE LA VILAINE

---

## DRAGAGES DES PORTS DE LA VILAINE : Ecluse d'Arzal, Veille Roche à Camoël, Port de Tréhiguier et Chenal de Billiers

### Emplacement des travaux

---

Dossier 103097RA2

Quimper, décembre 2004



# **EMPLACEMENT SUR LEQUEL L'INSTALLATION, L'OUVRAGE, LES TRAVAUX OU L'ACTIVITÉ DOIVENT ÊTRE RÉALISÉS**

Les zones d'emprunt des sédiments à évacuer concerneront :

- Ecluse d'Arzal (cf. Figure E1)
- Veille Roche à Camoël (cf. Figure E2)
- Port de Tréhiguier (cf. Figure E3)
- Chenal d'accès au port de Billiers (cf. Figure E4)